

## **COLLOQUE DIM Gestes – JUIN 2015**

### **ATELIER B : Quels rôles pour les professionnels en charge des enjeux psychosociaux ? Genèse et évolution des rôles, réalité des pratiques.**

**Président** : Jean-Claude Sardas (professeur de gestion, Mines ParisTech)

**Discutants** : Philippe Biesse (Médecin du travail, ALSMT), Valérie Boussard (professeure de sociologie, IDHES, Université Paris Ouest Nanterre)

#### **Synthèse :**

Cet atelier aborde les enjeux psychosociaux de la santé au travail du point de vue de plusieurs professionnels prenant en charge ces enjeux. On s'interroge sur la genèse et l'évolution des rôles de ces professionnels, sur les difficultés rencontrées et la réalité des pratiques, et enfin sur le devenir de ces rôles et de leurs places dans les dispositifs de prévention.

Au cours de la journée, seront successivement abordés :

- le rôle de psychologue clinicien et celui de médecin au sein d'une consultation de psychopathologie professionnelle,
- le rôle de psychosociologue intégré à un service de santé
- les rôles d'expert auprès des CHSCT et de médiateur
- les rôles de délégués (dans un syndicat au Québec) en charge des enjeux psychosociaux dans les entreprises.

#### **Place et rôle du psychologue clinicien et du médecin en consultation de psychopathologie professionnelle dans la prise en charge de la souffrance au travail.**

**Communicants**: Johan Pain (psychologue clinicien) et Jean-Claude Sardas (professeur de gestion, Mines ParisTech), Quentin Durand-Moreau (médecin du travail).

Cette communication aborde les enjeux de la prise en charge en consultation, en dehors de l'entreprise, de patients en souffrance au travail, d'un double point de vue : celui du psychologue clinicien et celui du médecin du travail en consultation de psychopathologie professionnelle.

Du point de vue du psychologue clinicien, il s'agit d'interroger l'évolution de la place et des compétences de celui-ci face aux enjeux psychiques du travail. En partant de fondements théoriques et d'illustrations cliniques, nous verrons en quoi son intervention relie curatif et préventif en questionnant l'interaction entre dynamique subjective et enjeux socio-organisationnels. Une attention sera portée sur le travail en réseau et le rôle du psychologue dans une intervention pluridisciplinaire.

Du point de vue du médecin œuvrant dans une consultation de psychopathologie professionnelle, celui-ci a pour mission principale de recevoir des patients-salariés, adressés par leur médecin du travail, le plus

souvent pour documenter un avis d'aptitude difficile à donner. Est présentée une expérience singulière de la pratique de ces consultations et des questionnements que cette pratique soulève, particulièrement en termes de légitimité à agir (vis-à-vis du patient-salarié, du médecin du travail adressant, des perspectives de transformation du travail).

### **Le rôle de psychosociologue et les enjeux de la pluridisciplinarité en service de santé au travail**

Communicants: Blandine Barlet (doctorante en sociologie, IDHES), Pierre-Cédric Mermberg, (APST-BTP) et Thomas Simier (APST-BTP)

Cette intervention à trois voix propose une réflexion commune entre deux psychosociologues de service de santé au travail et une sociologue qui a étudié les processus de division du travail dans ces services récemment devenus « pluridisciplinaires ». Nous aborderons ensemble les enjeux de la pratique professionnelle en tant qu'intervenants en Sciences Humaines et Sociales dans un cadre institutionnel pré-défini (celui de la santé au travail).

Pour cela, nous opérerons un retour sur les conditions de mise en œuvre de la pluridisciplinarité au sein d'équipes pluri-professionnelles (médecins du travail, techniciens HSE, infirmières, assistantes....) depuis les réformes de 2004 et 2011 des services de santé au travail.

Dans un second temps, nous aborderons les enjeux et les visées de l'intervention dans la mesure où une pluralité d'acteurs est impliquée (le médecin du travail, les représentants de la direction et ceux des salariés, voire des membres d'institutions telles que l'Inspection du travail, la CRAMIF).

Enfin, l'intervention sur la question de la santé au travail au sein d'entreprises du BTP nous permettra de questionner le cheminement théorique, méthodologique et pratique en tant qu'aspect intrinsèque de l'activité d'intervenant.

### **Expertise CHSCT, médiation : quelle complémentarité pour agir sur la santé au travail ?**

Communicants: Laure Veirier (Interstices Médiation) et Arnaud Eymery (cabinet Degest)

Dans cette intervention, nous interrogerons notre pratique à partir d'un triple constat :

- premièrement, le contexte d'intervention en expertise RPS est, la plupart du temps, marqué par un haut niveau de conflictualité interpersonnelle au sein des collectifs de travail sur lesquels doivent porter nos analyses, qui met à mal les relations et entrave les nécessaires coopérations entre collègues ;
- deuxièmement, nous constatons un blocage des relations sociales au sein des instances de l'entreprise, notamment du CHSCT, qui contribue à entraver considérablement toute possibilité de production concertée d'une démarche de prévention des RPS dans l'entreprise ;
- troisièmement, l'efficacité de nombreux dispositifs de prévention des risques mis en œuvre au sein des entreprises est aujourd'hui remise en cause, pour partie en raison du haut niveau de conflictualité précité sur lequel ces dispositifs peinent à agir efficacement.

Sur ces bases, nous présenterons une approche qui se propose de penser le travail de l'expert et celui du

médiateur comme complémentaires ; articulant les différents niveaux de prévention et de traitement des risques, tenant compte à la fois des tensions relationnelles et de l'organisation du travail et de fait des dimensions individuelles et collectives.

Nous verrons en quoi la création d'espaces d'échanges sécurisés propices à l'expression d'une conflictualité féconde permet de dépasser des situations de tension et à quel moment ces espaces peuvent être proposés. Enfin, nous concluons par des points de vigilance qui nous semblent importants à considérer afin de nourrir les débats actuels et les démarches proposées dans les organisations en matière de santé au travail.

### **Regard sur les innovations syndicales menées par la FTQ au Québec face à la recrudescence des enjeux psychosociaux au travail**

Communicants: Mélanie Dufour-Poirier (Université de Montréal, École de relations industrielles) Catherine Le Capitaine (Université Laval, Département des relations industrielles) Marc Thomas (Fédération des travailleurs du Québec) et Louise Grenier (Fédération des travailleurs du Québec)

Au Québec, 32,9% de la population en emploi présenterait un niveau de détresse psychologique au travail modéré ou élevé (ISQ, 2010). Véritable pandémie, la souffrance au travail ne cesse d'augmenter dans les pays occidentaux (Papineau, 2005). Ces changements dans l'organisation du travail situent la qualité de vie au travail au cœur de l'action syndicale (Rhéaume et al., 2008). Au cours des dernières années, une des principales centrales syndicales québécoises, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), a mis en place un Réseau de délégués sociaux et de déléguées sociales (DS) pour prévenir les enjeux psychosociaux et accompagner les syndiqués confrontés à des dysfonctionnements au travail. Cette nouvelle forme d'intervention syndicale demeure encore très peu documentée (Harrisson, 2012 cité dans Dufour-Poirier et Bourque, 2013). Cette communication comporte donc deux objectifs principaux : 1) saisir la nature et l'impact des enjeux psychosociaux dans les milieux de travail au Québec ; 2) sonder la nature de l'implication et l'impact des interventions des DS de la FTQ au regard de la santé mentale au travail. Celle-ci s'appuie sur un corpus des données empiriques riches. Les DS sont des intervenants de terrain directement appelés à prévenir, à gérer et à trouver des solutions concrètes face à la montée en force des enjeux psychosociaux au travail. Ces acteurs des relations professionnelles contribuent à agir sur le travail et à transformer le visage, l'identité et les répertoires d'action traditionnels de plusieurs organisations syndicales du Québec. Il demeure fondamental de mieux saisir la portée transformatrice de leurs actions auprès des organisations syndicales concernées au Québec.